



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

## RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

---

N<sup>o</sup> DE LA PÉTITION : **421-00926**

DE : **MME MAY (SAANICH-GULF ISLANDS)**

DATE : **LE 21 NOVEMBRE 2016**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **MARK HOLLAND**

---

Réponse de la ministre des Institutions démocratiques

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

---

OBJET

**Processus démocratique**

---

TRADUCTION

---

RÉPONSE

Le gouvernement remercie les pétitionnaires d'avoir fait part de leur point de vue sur cette question importante.

Les pétitionnaires contribuent à un débat public qui est primordial pour façonner les changements historiques qui seront apportés à nos institutions démocratiques. Pour conserver la confiance de la population, le gouvernement sait que les institutions publiques devront en faire plus en matière d'inclusion, de transparence, d'engagement significatif et de modernisation. Le gouvernement s'est engagé à ce que les Canadiens et Canadiennes voient un véritable changement dans la manière dont on fait de la politique et dont le gouvernement fonctionne. Les Canadiens et Canadiennes peuvent apporter un souffle nouveau dans le processus démocratique en tirant profit de la diversité de notre pays, en favorisant les politiques fondées sur les faits et la civilité en matière politique, et en accordant une grande valeur à l'écoute et au dialogue.

---

Le gouvernement reste déterminé à moderniser le système électoral. Pour y parvenir, le processus menant à la réforme devra tenir compte de ces valeurs. Par-dessus tout, le gouvernement est résolu à écouter les Canadiens et Canadiennes de notre société diversifiée.

Le gouvernement a écouté les Canadiens et Canadiennes et a collaboré avec les partis d'opposition afin d'établir un comité spécial sur la réforme électoral dont le mandat est de répertorier d'autres modes de scrutin viables et de les

étudier afin de remplacer le système majoritaire uninominal à un tour. Ce comité spécial est composé de 12 membres, dont cinq membres du gouvernement, trois membres du Parti conservateur, deux membres du Nouveau Parti démocratique, un membre du Bloc Québécois et un membre du Parti Vert. Dans un esprit de collaboration et d'inclusion, le gouvernement n'a pas la majorité à ce comité spécial, et le Bloc Québécois et la chef du Parti Vert bénéficient de tous les droits à titre de membres, comme le droit de vote, même s'ils ne sont pas des partis reconnus officiellement à la Chambre des communes.

La tournée nationale de dialogue public du comité spécial a notamment consisté en l'audience de témoins experts, des consultations avec les Canadiens et Canadiennes des quatre coins du pays et une période de présentation de soumissions publiques.

Dans le cadre de ses travaux, le comité spécial a dû évaluer la mesure dans laquelle les différentes façons de réformer le système électoral pourraient :

- accroître le sentiment des Canadiens et Canadiennes que leur volonté démocratique, exprimée par leur vote, sera traduite de façon juste, et que la mesure proposée réduit la distorsion et renforce le lien entre l'intention de l'électeur et l'élection des représentants;
- encourager les électeurs à aller voter et à participer au processus démocratique, favoriser la civilité et la collaboration dans le milieu de la politique, accroître la cohésion sociale et offrir des possibilités d'inclusion des groupes sous-représentés dans le processus politique;
- éviter les complexités excessives du mode de scrutin et favoriser l'accessibilité à tous les électeurs admissibles, peu importe leur condition physique ou sociale;
- maintenir la confiance du public à l'égard du processus électoral et préserver le caractère secret du vote; et
- veiller à la responsabilisation et reconnaître l'importance que les Canadiens et Canadiennes accordent à la collectivité, à la bonne compréhension des conditions locales par les députés et à la promotion des besoins locaux par ces derniers à l'échelon national.

Le comité spécial a remis son rapport le 1<sup>er</sup> décembre 2016. Le gouvernement remercie tous les membres du Comité de la diversité pour leur travail assidu et leur dévouement. Les recommandations du comité contribueront à la prise des mesures nécessaires à la réforme du système électoral, en plus des rapports des assemblées publiques animées par les députés et des résultats du Dialogue ministériel sur la réforme démocratique dirigé par le ministre des Institutions démocratiques. Le gouvernement a également lancé MaDémocratie.ca, une application en ligne de dialogue civique, et a invité tous les Canadiens et Canadiennes à se joindre au débat national sur la réforme du système électoral afin de faire connaître leur opinion sur cette question importante.

Le gouvernement encourage les pétitionnaires, ainsi que tous les Canadiens et Canadiennes, à se joindre à la conversation et à contribuer à leur futur système électoral.